



Conseil exécutif de l'ACNO

Mustapha Berraf porte la voix de l'Afrique à Madrid

Zone 4

Les Secrétaires généraux des CNO en partage d'expérience

Assemblée générale

La zone VI de l'ACNOA affiche fière allure



A l'occasion de la réunion du Conseil exécutif de l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNO) qui a eu lieu à Madrid le 31 mars, le président de l'ACNOA Mustapha Berraf a présenté un rapport sur les récentes activités de son organisation. Son propos a été centré sur plusieurs aspects.

Au sujet des Assemblées générales, il a indiqué que l'ACNOA a tenu une session extraordinaire de cette instance le 20 octobre 2022 à Seoul, en Corée du Sud en marge de l'Assemblée générale de l'ACNO afin d'examiner le retour d'information sur les 13^{èmes} Jeux africains et aussi sur les 4^{èmes} Jeux Africains de la Jeunesse.

Mustapha Berraf a aussi évoqué la tenue d'une session extraordinaire du Comité exécutif le 11 janvier 2023. La 59^{ème} session ordinaire s'est quant à elle tenue les 2 et 3 mars 2023 à Nouakchott, en Mauritanie. Au cours de celle-ci, les membres ont soutenu le Président du CIO et le Bureau exécutif de cette organisation sur leur position relativement à la participation de tous les athlètes aux Jeux de Paris, y compris ceux de Russie et de Biélorussie.

Relativement à son administration le Président de l'ACNOA a indiqué que le secrétariat a continué d'assurer pleinement ses fonctions au siège à Abuja. Pour ce qui est des programmes continentaux, le président Berraf a indiqué que son organisation a



L'intervention du président de l'instance phare du Mouvement olympique africain était aussi axée sur le programme de soutien aux athlètes de l'ACNOA.



poursuivi la collaboration avec l'unité Entourage de la Solidarité olympique dans la mise en œuvre du programme des activités continentales à travers la plateforme RELAY et que de plus en plus de CNO accèdent à leurs activités. Sur ce sujet, il a ajouté que l'évaluation de nouvelles demandes est actuellement en cours. L'intervention du président de l'instance phare du Mouvement olympique africain était aussi axée sur le programme de soutien aux athlètes de l'ACNOA, sur le Forum des athlètes organisé les 11 et 12 mars 2023 à Alger et sur le projet de soutien aux sports d'hiver.

Au sujet du projet de construction des sièges des CNO, Mustapha Berraf a dit que ce projet se poursuit de manière satisfaisante

avec davantage de CNO qui demandent cette assistance. Pour ce qui est du Séminaire des secrétaires généraux des CNO, il a été indiqué que le 39^{ème} s'est tenu à Freetown, en Sierra Leone du 12 au 13 novembre 2022 avec une participation des représentants des 54 membres de l'ACNOA.

Mustapha Berraf a aussi exposé sur le fonctionnement des différentes commissions dont le dynamisme est visible sur le terrain. Il a terminé sa prise de parole par la présentation des actions d'Olympafrica et par la coopération ou des accords ont été respectivement scellés le 21 octobre 2022 avec l'UIPM pour le développement du pentathlon moderne en Afrique et le 19 février 2023 l'Union Africaine, l'UCSA et le Ghana pour l'organisation des 13^{èmes} Jeux Africains.

Participation des athlètes Russes et Biélorusses

Le Conseil Exécutif de l'ACNO en phase avec l'ACNOA et les autres associations continentales

Le Conseil Exécutif de l'ACNO s'est aligné derrière la lettre ouverte adressée au Comité Exécutif du CIO par les Présidents des cinq associations continentales de CNO le 30 mars 2023. Cette institution a ainsi réaffirmé son adhésion à la position du Comité Exécutif du CIO et s'est engagée à continuer à œuvrer pour l'intérêt de l'unité du Mouvement Olympique et des athlètes.

Le Conseil Exécutif de l'ACNO a également fait part de ses inquiétudes par rapport aux menaces de boycott lancées par certains gouvernements dans le but d'interdire aux athlètes de prendre part aux compétitions internationales auxquelles prendraient part des athlètes sous bannière neutre avec un passeport russe ou biélorusse. Selon cette instance, tout appel au boycott par un gouvernement représenterait une ingérence directe dans l'indépendance du sport, constituant de ce fait une politisation manifeste du sport. Toute chose qui ne va contribuer qu'à isoler les CNO de la communauté sportive mondiale, avec un impact direct sur les rêves et les aspirations des athlètes.

Le Conseil Exécutif de l'ACNO a également tenu à souligner que les CNO affectés par les



nombreux conflits et crises dans le monde respectent néanmoins les valeurs Olympiques et permettent à leurs athlètes de participer aux compétitions sans contrainte.

Pendant les travaux, le président de l'ACNO Robin Mitchell a déclaré : « *Aujourd'hui nous avons eu une fois encore une réunion du conseil exécutif très productive qui a renforcé le rôle important que l'ACNO doit jouer au sein du Mouvement olympique. Tout au long de nos discussions, le message d'unité et de solidarité a été un thème récurrent. Nous traversons des temps difficiles, mais il est impératif que nous*



Le Conseil Exécutif de l'ACNO a également fait part de ses inquiétudes par rapport aux menaces de boycott lancées par certains gouvernements dans le but d'interdire aux athlètes de prendre part aux compétitions internationales auxquelles prendraient part des athlètes sous bannière neutre avec un passeport russe ou biélorusse.



restions unis et que nous continuions à nous concentrer sur le soutien aux athlètes. ».

Il faut aussi signaler que les membres de l'ACNO pour l'Afrique ont tous assisté à la réunion. Au cours des travaux, il a été confirmé que l'Assemblée générale 2024 reviendra en Europe, à Cascais. Le Portugal ayant été retenu comme hôte.



Zone 4 de l'ACNOA

Les Secrétaires généraux des CNO en partage d'expérience à Libreville

Les secrétaires généraux des huit CNO membres de la Zone 4 de l'ACNOA se sont retrouvés les 30 et 31 mars 2023 au siège du Comité national olympique gabonais à Akanda dans le cadre d'un séminaire pour partager leurs expériences sur l'exécution des programmes de solidarité olympique sous le thème : « partage d'expérience des programmes de solidarité olympique ».

Les participants venaient des CNO du Cameroun, de la Guinée-Équatoriale, du

Congo, de la RCA, de la RD Congo, du Tchad, de Sao-tomé et principes et du Gabon, pays hôte.

Ce séminaire des secrétaires généraux a constitué un partage de connaissances et d'expertise afin de connaître le fonctionnement des programmes de la Solidarité Olympique (SO) dans chaque CNO et, ressortir du positif pour pouvoir le capitaliser et avoir un accès permanent sur les multiples programmes de la SO.

Il est à noter que les athlètes constituent la principale préoccupation de ces organisations olympiques. Cela a encore été réitéré au cours des travaux de Libreville.

Pour David Ojong, Secrétaire général de la Zone 4 et du CNO camerounais : « Notre souci ici est de mettre l'athlète au centre des engagements des CNO qui sont déjà soutenus par les Etats mais qui, devraient à leur niveau être capables de produire les ressources pour mener à bien leurs activités et ses ressources supplémentaire qui viennent de la solidarité Olympique. Car ce ne sont pas uniquement les athlètes qui en bénéficient, mais nous dirigeants nous en bénéficions également dans le cadre des différentes bourses que la SO met à nos dispositions pour soutenir ceux qui, sur le plan administratif et financier gèrent le mouvement sportif national ».

Il s'est agi selon David Ojong, de traduire en acte le programme de renforcement des capacités déjà présent dans les différents CNO en Afrique, mais avec un plus, le partage d'expérience et d'expertise et afin de

« capter ce qui est positif à chacun de ces CNO, le capitaliser pour avoir ainsi avoir accès au maximum de programme possible de la solidarité Olympique ».

C'est dans ce sens que les comités nationaux Olympiques mettront à la disposition des athlètes des bourses olympiques dans le cadre de l'exécution desdits programmes qui vont des clubs jusqu'aux fédérations avant d'arriver au CNO. Ces clubs et fédérations sont les chevilles ouvrières des Comités nationaux Olympiques et doivent bénéficier d'un meilleur traitement.

Hormis les communications sur la situation actuelle de l'exécution des programmes de la Solidarité Olympique dans leurs CNO respectifs, pendant deux jours, les séminaristes seront édifiés entre autres sur les critères de choix des projets et programmes de la Solidarité Olympique, le mécanisme interne de gestion des projets et programmes de la SO, les contraintes de la réalisation effective des projets et programmes de la SO et bien d'autres thématiques.



Assemblée générale de la Zone 5 de l'ACNOA

Des résolutions adoptées par les participants

Une session de l'Assemblée générale de la Zone 5 de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique s'est tenue le 25 février à Addis Abeba, en Ethiopie autour du thème « Amenons notre Zone à un niveau supérieur ». Les CNO membres ont abordé plusieurs sujets qui ont permis de prendre des résolutions fortes allant dans le sens du développement des activités de la Zone et de l'épanouissement intégral des athlètes.

A l'issue des travaux, les participants ont à l'unanimité adopté des résolutions qui sont présentées ici.

1. L'Assemblée a pris acte de l'admission du Soudan du Sud comme membre de l'ACNOA et, subséquemment, comme membre de la Zone 5 lors de l'Assemblée générale de 2017, tenue au Caire, en Égypte. L'Assemblée a constaté qu'il n'y avait pas d'entrée correspondante dans les Statuts. Par conséquent, elle a pris la résolution d'inclure le Soudan du Sud dans la liste des membres dans les Statuts.
2. L'Assemblée a noté avec satisfaction la participation active et continue du Soudan du Sud à tous les événements de la Zone 5 de l'ACNOA et aux deux assemblées générales électives précédentes, avec deux membres siégeant dans chacun des conseils.
3. L'Assemblée reconnaît et salue le soutien et la collaboration que l'ACNOA apporte aux activités de la Zone 5.
4. L'Assemblée exprime sa reconnaissance envers le Comité exécutif de l'ACNOA dirigé par le président et représenté par son secrétaire général qui a présenté un rapport très complet.
5. L'Assemblée a pris la résolution de demander à l'Éthiopie d'accueillir les Jeux africains de la jeunesse en 2023.
6. L'Assemblée remercie le Comité olympique éthiopien pour son accueil et sa généreuse hospitalité.
7. Elle remercie également le Comité olympique éthiopien d'avoir accepté d'accueillir les Jeux africains de la jeunesse.
8. L'Assemblée générale a constaté comment les finances ont été gérées pendant la transition. Toutefois, prenant en considération les services rendus par ses membres les plus anciens, elle a pris la résolution de clore ce dossier et d'entamer une nouvelle ère dans un esprit d'unité.
9. L'Assemblée a décidé que le secrétariat général aurait son siège en Éthiopie.
10. L'Assemblée a pris la résolution d'encourager les CNO à travailler en



collaboration les uns avec les autres pour préparer les athlètes aux Jeux olympiques de Paris 2024.

11. L'Assemblée reconnaît le travail effectué par les comités en charge de la Stratégie et des Statuts et leur demande de rassembler et d'examiner les propositions des membres dans un délai de deux semaines et de préparer un projet à soumettre au Comité exécutif, puis à l'Assemblée générale.
12. L'Assemblée reconnaît et salue les efforts des chefs d'État et de gouvernement qui ont aidé les membres à préparer et à participer à l'Assemblée générale.
13. L'Assemblée reconnaît et salue le soutien et la collaboration des CNO membres.
14. L'Assemblée a autorisé la Zone 5 de l'ACNOA à lever ses propres fonds pour financer ses activités par l'intermédiaire des chefs d'État, des entrepreneurs et des entreprises des pays concernés.
15. L'Assemblée a pris la résolution de constituer des commissions afin d'apporter un appui aux activités de la Zone. Les Commissions devraient inclure tous les CNO, respecter l'équilibre entre les sexes, avoir des termes de référence et des programmes de travail.
16. L'Assemblée a noté avec une profonde gratitude les services rendus par le président du Comité olympique de Tanzanie, M. Gulam, et son dévouement aux activités de la Zone 5 de l'ACNOA sur une longue période.
17. L'Assemblée a observé qu'à l'avenir il serait judicieux d'honorer et de récompenser les membres qui ont rendu des services remarquables à la Zone.



La Zone VI de l'ACNOA affiche fière allure

Dans le bilan 2022 de Zone VI de l'Association des comités nationaux olympiques on note que cette structure olympique s'est fortement déployée pour se donner de la visibilité et contribuer au plein épanouissement des jeunes de ce cadre spatial.

On note ainsi que l'année 2022 a commencé dans l'incertitude, le doute et un certain niveau d'insécurité du fait la pandémie de la COVID-19 qui était encore fraîche dans tous les esprits. Ce n'est qu'en septembre 2022 que le directeur général de l'OMS a mentionné que les statistiques mondiales indiquaient des signes de reprise.

Ainsi, au plan institutionnel, les présidents des CNO des 10 pays de la Zone VI ont participé à toutes les réunions de concertation organisées par le CIO ainsi qu'à celles facilitées par le président Thomas Bach. La Zone VI de l'ACNOA a donné au Président Mustapha Berraf la position de la Région Afrique australe à cet égard. Elle a aussi confirmé son engagement et son soutien à l'ACNOA et au CIO en ce qui concerne l'inclusion des athlètes russes et biélorusses dans les compétitions sportives internationales. Le Bureau exécutif de la Zone VI de l'ACNOA a poursuivi ses activités tout au long de l'année et a tenu trois réunions productives en visioconférence et une réunion hybride.



La Zone VI de l'ACNOA a donné au Président Mustapha Berraf la position de la Région Afrique australe à cet égard.

Au plan de la coopération, la Zone VI de l'ACNOA a poursuivi ses partenariats avec la Région V du CSUA, la Zone VI de l'ORAD, la SASCON et la NIF. Les accords de partenariat ont été réexaminés, finalisés et signés avec toutes les parties. Le secrétaire général a assisté aux réunions du Bureau exécutif de la Région V du CSUA. Il a d'ailleurs été rejoint à la réunion des représentants nationaux de la Zone VI de l'ORAD par le président. À ces deux occasions, le SG a présenté les activités de la Zone VI de l'ACNOA.

Egalement cette institution a exprimé sa sincère reconnaissance vis-à-vis de l'ACNOA pour l'aide financière annuelle. Il faut

signaler que les CNO de la Zone ont convenu d'être plus agissants dans l'exploitation des programmes de la Solidarité Olympique pour l'organisation des forums/séminaires sur des thèmes plus inclusifs tels que l'égalité des genres, le marketing, la durabilité, etc... dans la Zone. Les responsables ont promis veiller à ce que tous les pays soient au même niveau d'information, de stratégies de développement et de dernières tendances dans le domaine du sport.

Au plan des projets et programmes on peut noter les activités ci-après :

Jeux du Commonwealth Birmingham 2022:
Les Jeux du Commonwealth se sont tenus du



28 juillet au 8 août. Les huit pays de notre Zone, qui sont membres du Commonwealth, y ont pris part à Birmingham, en Angleterre.

Jeux multisports de la région v du CSUA :

Le Malawi a accueilli les Jeux de la jeunesse U/20 dans la belle ville de Lilongwe du 2 au 11 décembre 2022. Les 10 pays ont participé à la compétition dans 13 disciplines sportives, y compris l'e-sport comme sport de démonstration. Les Jeux sont généralement gérés par les conseils/commissions des sports, sauf dans le cas de l'Afrique du Sud où l'organisation des Jeux est entièrement confiée à la SASCO. La Zone VI de l'ACNOA croit que l'implication des CNO peut produire un plus grand impact. Le protocole d'accord signé en marge de l'événement avec la Région V du CSUA au Malawi indique le rôle majeur que les CNO peuvent jouer pour un impact positif plus important.

La Journée mondiale du nettoyage : le 17 septembre 2022, les pays de la Zone VI de l'ACNOA ont fait partie des 191 pays du

monde qui ont rejoint le réseau « Let's do it » dans plusieurs activités de nettoyage de l'environnement. La commission de durabilité, sous la direction du président du CNO du Botswana, le Colonel Botsang Tshenyego, a veillé à ce que les pays restent bien informés de la correspondance de l'ACNOA et du CIO ; il les a encouragés à participer à la préservation de l'environnement.

Les bourses de la Solidarité olympique pour **Paris 2024** : Ces bourses sont disponibles depuis le 1^{er} janvier 2022. La plupart des demandes de bourses soumises à la Solidarité olympique par les CNO ont été approuvées. Il est nécessaire pour les pays de la Zone VI de l'ACNOA de s'assurer que les athlètes tirent le meilleur parti de ces bourses pour se qualifier aux Jeux Olympiques d'été de Paris 2024.

Les bourses de l'ACNOA pour Paris 2024 : la Zone VI de l'ACNOA est reconnaissante envers le programme de bourses de l'ACNOA qui a ouvert des possibilités pour plus d'athlètes dans notre Zone. Des critères

de qualification stricts constituent en effet une forte motivation et un encouragement pour les athlètes. Le précédent programme de bourses s'est avéré très fructueux avec des athlètes africains ayant obtenu des résultats exceptionnels aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020. La Zone VI de l'ACNOA souhaite exprimer sa sincère gratitude envers l'administration de l'ACNOA.

Les commissions de développement de la Zone VI ont aussi été particulièrement actifs sur le terrain en 2022. Il s'agit de la commission pour l'égalité des genres qui a enregistré de remarquables progrès dans l'élaboration et le lancement de son Plan d'action pour l'égalité des genres en avril 2022. Les dix pays ont participé au processus. Ils ont été exhortés à s'assurer que chaque CNO dispose d'une commission pour l'égalité des genres active. Lors d'une récente réunion de ladite commission en visioconférence, les pays ont rendu compte des activités menées en 2022.

Le Président du Comité national olympique de Zambie (NOCZ), Alfred Foloko, qui

est également président de la Zone VI de l'ACNOA, ainsi que d'autres responsables aussi bien de l'ACNOA que de la Zone VI de l'ACNOA, se sont rendus à Lobamba, la capitale traditionnelle du Royaume d'Eswatini, pour célébrer deux étapes importantes dans le parcours de l'Association des Jeux Olympiques et du Commonwealth d'Eswatini (EOCGA). D'une part, l'EOCGA fêtait son jubilé d'or en tant que membre du Mouvement olympique. D'autre part, elle célébrait l'inauguration officielle de son tout nouveau siège. La 2^e vice-présidente de l'ACNOA, Matlohang Ramoqopo du Lesotho représentait le Président de l'ACNOA.

Les délégués de l'ACNOA se sont joints au premier ministre d'Eswatini, Cleopas Dlamini, et à d'autres personnalités pour planter des arbres au sein du nouveau Centre Olympique.

En somme, le Bureau exécutif de la Zone VI de l'ACNOA est déterminé à faire avancer ces activités et à générer un impact plus positif cette année.



Comité olympique du Malawi

Un stage de renforcement des capacités organisé à l'intention des dirigeants du sport



Le Comité olympique du Malawi a organisé un stage de renforcement des capacités à l'intention des dirigeants du sport. Celui-ci s'est clôturé le 6 avril 2023. L'honorable Jappie Mhango, son président a, au cours de cette cérémonie, invité les administrateurs du sport à travailler ensemble pour promouvoir les activités sportives dans le pays.

« Nous avons besoin de dirigeants du sport qui connaissent suffisamment bien le sport », a-t-il déclaré. Il a en outre encouragé les participants à s'inscrire au diplôme supérieur en gestion du sport, qui débutera bientôt. « Ce n'est que le début d'un voyage, vous pouvez utiliser ce diplôme, c'est une arme très puissante; vous pouvez vous inscrire pour un

diplôme ou même une licence à l'Université de Mzuzu», a-t-il ajouté. L'une des participantes, Tadala Kandulu Ngosi, qui est directrice de la MATCH Foundation et qui représente également la fraternité, a déclaré que la formation permettra d'améliorer les performances en matière de leadership ainsi que la détection des talents, ce qui favorisera la promotion des athlètes au cœur du mouvement. Elle a ajouté que les compétences acquises seront pleinement appliquées par son équipe, qui est prête à suivre le cours supérieur.

Les participants dans leur ensemble ont émis le vœu que ce type d'initiative soit régulièrement renouvelé.

CNO-CIV

Une Assemblée générale mixte organisée à Abidjan



Le siège de la CAHB sis à Cocody Danga à Abidjan, a abrité récemment une session extraordinaire et une session ordinaire de l'Assemblée générale du Comité National Olympique-Cote d'Ivoire (CNO-CIV). 16 fédérations sportives olympiques sur 24 attendues étaient présentes à cette rencontre. Il s'agissait notamment de dresser un bilan du nouvel exécutif de cette organisation dirigée par le Président Georges N'Goan après depuis une année.

Première articulation de cette importante, l'Assemblée générale extraordinaire axée sur l'examen et l'adoption des Statuts et du Règlement intérieur, a permis d'adopter de nouveaux textes en conformité avec la charte olympique. *« Les fédérations sportives ont pu avoir leur texte, c'est-à-dire qu'on a voté les statuts et les règlements intérieur. Ce qui signifie qu'aujourd'hui nous avons des textes modernes conformes à la charte olympique. C'est vraiment une bonne chose. Merci aux présidents de fédérations venus en nombre et qui ont activement participés aux activités de cette assemblée générale (...) Tout cela fait que nous avons un instrument juridique qui va permettre au CNO d'être moderne mais surtout efficace. »* a fait savoir Me Georges N'Goan, le président du CNO-CIV.

Les participants ont également adopté au cours des travaux des textes relatifs au pourcentage de femmes dans le comité Exécutif. Il y aura ainsi désormais 30% de femmes dans cette instance. Un texte qui s'inscrit dans la promotion du genre stipulée dans la Charte olympique. À cela, il faut ajouter la commission spéciale mise sur pied et exclusivement dédiée aux athlètes sans oublier l'instance arbitrale chargée de résoudre les litiges sportifs.

La deuxième grande articulation était consacrée au bilan de Me Georges N'Goan et son comité Exécutif au terme de la première année de sa mandature. Et les rapports moral et financier exposés par le comité exécutif, ont rencontré l'assentiment des fédérations Olympiques présentes. Il en va de même pour le budget futur. Face aux entités qui l'ont porté au firmament du comité national olympique -Cote d'Ivoire (CNO-CIV), Me Georges N'Goan juge son bilan au cours des 12 premiers mois « satisfaisant ». « On est peut-être satisfait de notre bilan », a-t-il reconnu.

Ainsi, en perspective, le Président et son comité Exécutif ont eu carte blanche pour déployer leurs stratégies axées sur la formation et la promotion des meilleurs athlètes ivoiriens. Ils pourront sereinement préparer les Jeux olympiques de Paris 2024.

Distinction

Salima Souakri

décorée par le
gouvernement
japonais



L'ancienne championne algérienne de judo, Salima Souakri, s'est vue décerner récemment l'Ordre national du Japon «Soleil levant, Rayons d'Or avec Rosette». Elle devient ainsi la première femme algérienne à recevoir une décoration du gouvernement nippon.

Selon un communiqué publié par l'Ambassade du Japon en Algérie « Cette décoration est décernée à Salima Souakri pour sa large contribution à la promotion du judo en Algérie ainsi que de la compréhension mutuelle entre le Japon et l'Algérie ». « Mme Salima SOUAKRI DZIRI devient par cette annonce, la première femme algérienne à recevoir une décoration du Gouvernement du Japon et aussi la personne la plus jeune à recevoir cette décoration parmi les précédents algériens qui ont en reçu » a ajouté le même communiqué.

La cérémonie de remise de la décoration a eu lieu le 27 avril à la résidence du Japon à Ben Aknoun, Alger.

Après une carrière sportive riche en palmarès, avec notamment huit titres de championne d'Afrique, trois médailles d'or aux Jeux africains, une breloque en or aux Jeux méditerranéens et quatre participations aux Jeux olympiques (1992, 1996, 2000 et 2004), Salima Souakri (48 ans), ex-Ministre délégué chargé du sport d'élite et entraîneur de judo, est aussi lauréate du trophée Femme et sport du Comité international olympique (CIO).

Souakri est aussi la première judokate africaine a remporté la médaille d'or au Grand Slam de Paris.



2^E JEUX AFRICAINS DE PLAGE HAMMAMET • 2023

Calendrier des Jeux Africains de Plage Hammamet 2023 (23-30 juin)										
		22	23	24	25	26	27	28	29	30
Assemblée générale de l'ACNOA										
Célébration de la Journée Olympique & Cérémonie										
	Disciplines									
1	Beach Handball			Q	Q	F				
2	Beach football						Q	Q	Q	F
3	Beach Volleyball 4 x 4		Q	Q	Q	Q	F			
4	Beach Tennis							Q	Q	F
5	basket 3 x3							Q	Q	F
6	Beach aviron Sprint		Q	Q/F	F					
7	nage en eaux libres						F			
8	océan Racing (kayak)									F
9	kata karaté		Q	F						
10	Wushu kung-fu				Q	F				
11	Lutte de plage							Q	F	
12	Air Badminton						Q	Q	Q	F
13	Teqball		Q	Q	F					
14	Marathon de plage 10 km							F		
15	Paddie									Demo
16	Escrime					Demo				
Cérémonie de Clôture										





Contacts

contact@afraolympic.com

www.africaolympic.com

[AcnoaAnoca](https://twitter.com/AcnoaAnoca)

<https://www.youtube.com/channel/UCwVDOzHZQ8YNwI0SrI2ubA/videos>

[AcnoaAnocaInfo](https://www.facebook.com/AcnoaAnoca/)

[acnoaanoca](https://www.instagram.com/acnoaanoca/)

<https://www.youtube.com/channel/UCwVDOzHZQ8YNwI0SrI2ubA/videos>

« L'Afrique Solidaire »



ACNOA - ANOCA



Contacts

contact@africaolympic.com

 www.africaolympic.com

 [AcnoaAnoca](https://twitter.com/AcnoaAnoca)

 <https://www.youtube.com/channel/UCwVDOzHZQ8YNvVI0SrI2ubA/videos>

 [AcnoaAnocaInfos](https://www.facebook.com/AcnoaAnocaInfos)

 [acnoaanoca](https://www.instagram.com/acnoaanoca)